



1ere COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE DOMBASLE



SIEGE SOCIAL :

Salle des sports
Rue du 14 septembre
54110 Dombasle sur Meurthe
arc.dombasle@gmail.com

Vous invite à son

Concours Extérieur

les samedi 18 et dimanche 19 mai 2019

Boulevard des Pyrénées (48°37'03.6"N 6°20'46.0"E)
(itinéraire fléché – sortie autoroute ZI des sables)

Programme :

	Samedi	Dimanche matin	Dimanche Après-midi
Ouverture du Greffe	13h30	7h30	12h30
Échauffement	14h00-14h45	8h00-8h45	13h00-13h45
Début des tirs	15h00	9h00	14h00
Déroulement :	Tir qualificatif pour les championnats et coupes de France 2 x 6 volées de 6 flèches en 4mn, Rythme AB/CD		

Inscriptions : Possibilité de s'inscrire pour le tir extérieur auprès de la 1ère Compagnie de Dombasle sur Meurthe
10€/adulte (cadet, junior, séniors 1 à 3)
8€/jeune (poussin, benjamin, minime),
seules les inscriptions avec les règlements seront prises en compte
Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles

Distance blasons :

		P	B	M	C	J	S1	S2	S3
Discipline Internationale & Olympique	Cl	20 m sur blason de 80 cm	(20 m déb.) 30 m sur blason de 80 cm	(30 m déb) 40 m sur blason de 80 cm	(40 m déb) 70* ou 60 m sur blason de 122 cm	70 m sur blason de 122 cm			70* ou 60 m sur blason de 122 cm
	Co				50 m sur blason de 80 cm réduit à 6 zones de scores du 10 au 5				
Discipline nationale	Cl					50 m sur blason de 122 cm			
	Co								

Résultats : Classement avec récompense dimanche vers 17h30.

La présentation d'une « attestation de licence » papier avec photo ou d'une « attestation de licence dématérialisée avec photo » sur un support informatique : type Smartphone ou tablette ou n° de licence (ou nom, prénom) avec justificatif officiel d'identité ou passeport sportif s'il comporte la photo + le n° de licence sont à présenter obligatoirement au greffe.

Tenue blanche ou de club obligatoire.

Buvette, casse-croûte et restauration sur place avec possibilité de réserver son repas à la buvette
Merci d'avance.

